



CC PAYS BIGOUDEN SUD

**Etude sur la structuration de la
compétence enfance-jeunesse**

Restitution Conseil Communautaire

15 décembre 2016

6, rue Gurvand
BP 40709
35 007 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 30 59 96
Fax. : 02 99 30 58 87
www.tmoregions.fr



Volet 1

Restitution des éléments du diagnostic

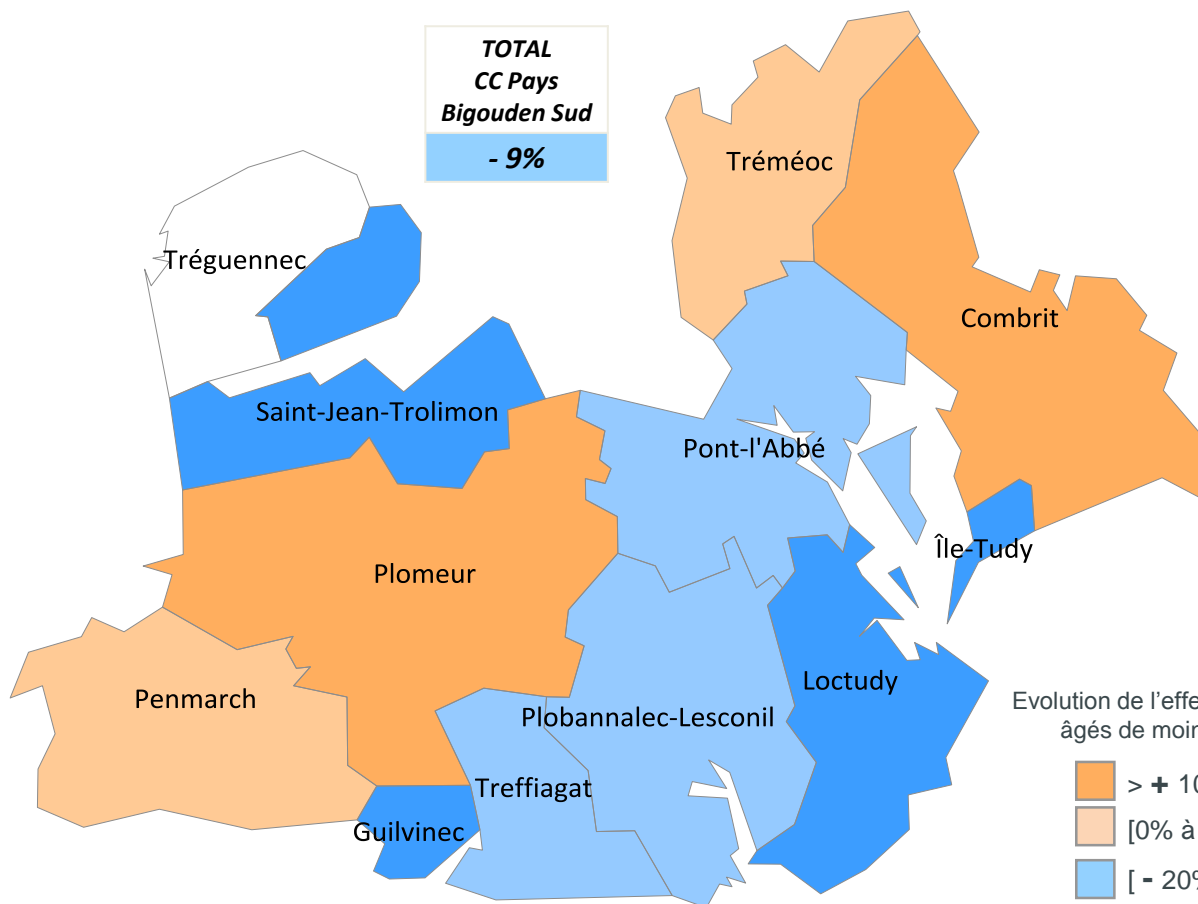


A. Diagnostic petite enfance

Evolution de l'effectif des enfants âgés de moins de 3 ans 2009-2014

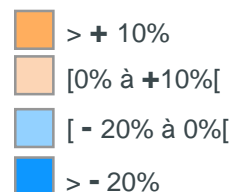
Résultats

**TOTAL
CC Pays
Bigouden Sud**
- 9%



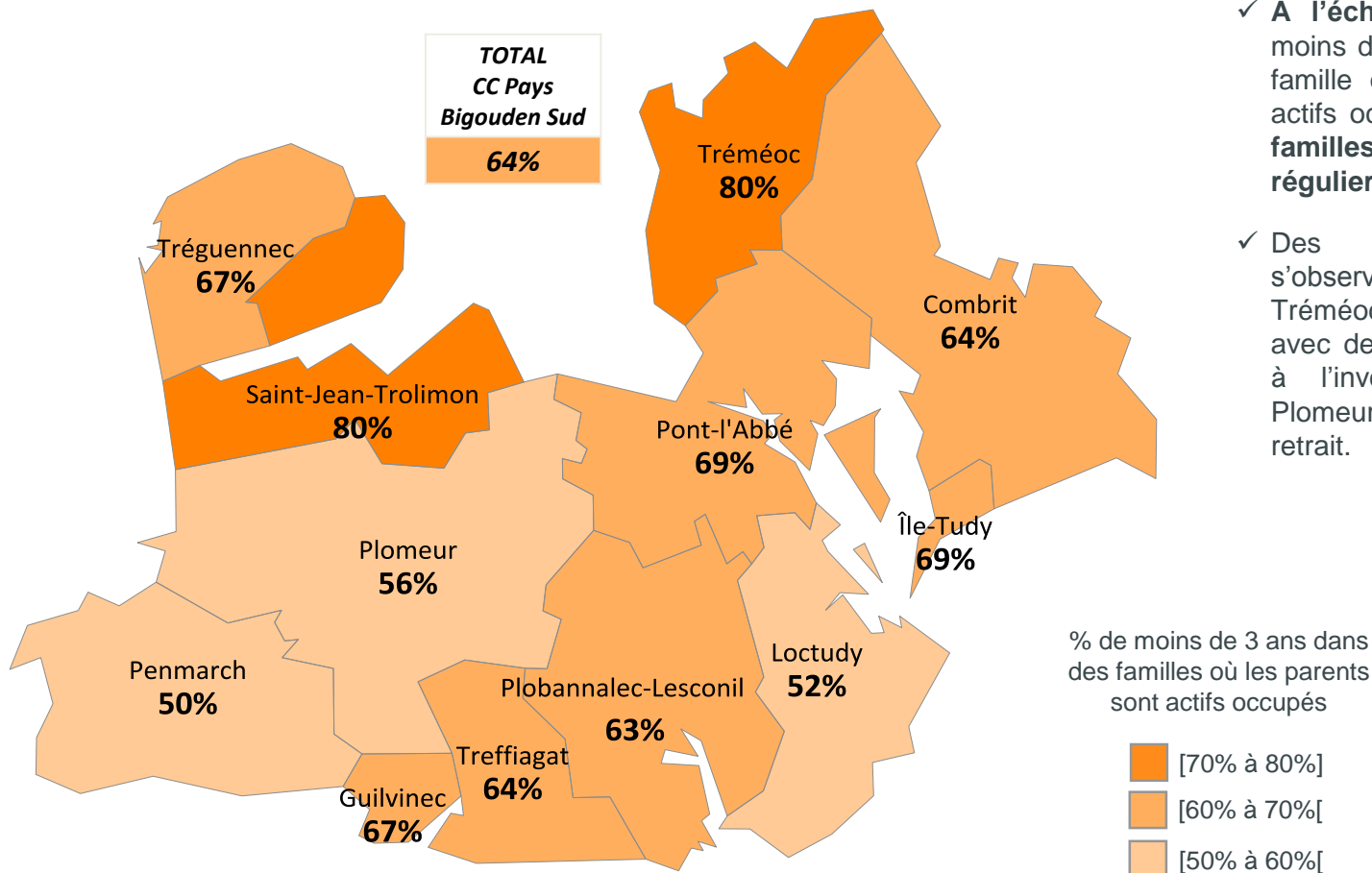
- ✓ La population des moins de 3 ans résidant sur le territoire de la **CC Pays Bigouden Sud** a enregistré une baisse significative de 9% en 5 ans.
- ✓ **Loctudy, Saint Jean et Le Guilvinec** on enregistré les baisses les plus importantes.
- ✓ Pont l'Abbé, Plobannaec et Treffiagat ont également enregistré des baisses mais de manière moins marquée.
- ✓ **Plomeur et Combrit** ainsi que **Penmarch et Tréméoc** dans une moindre mesure ont porté la **dynamique démographique** du territoire sur la population infantile

Evolution de l'effectif des enfants âgés de moins de 3 ans



Répartition des enfants de moins de 3 ans par type de familles (2)

Résultats



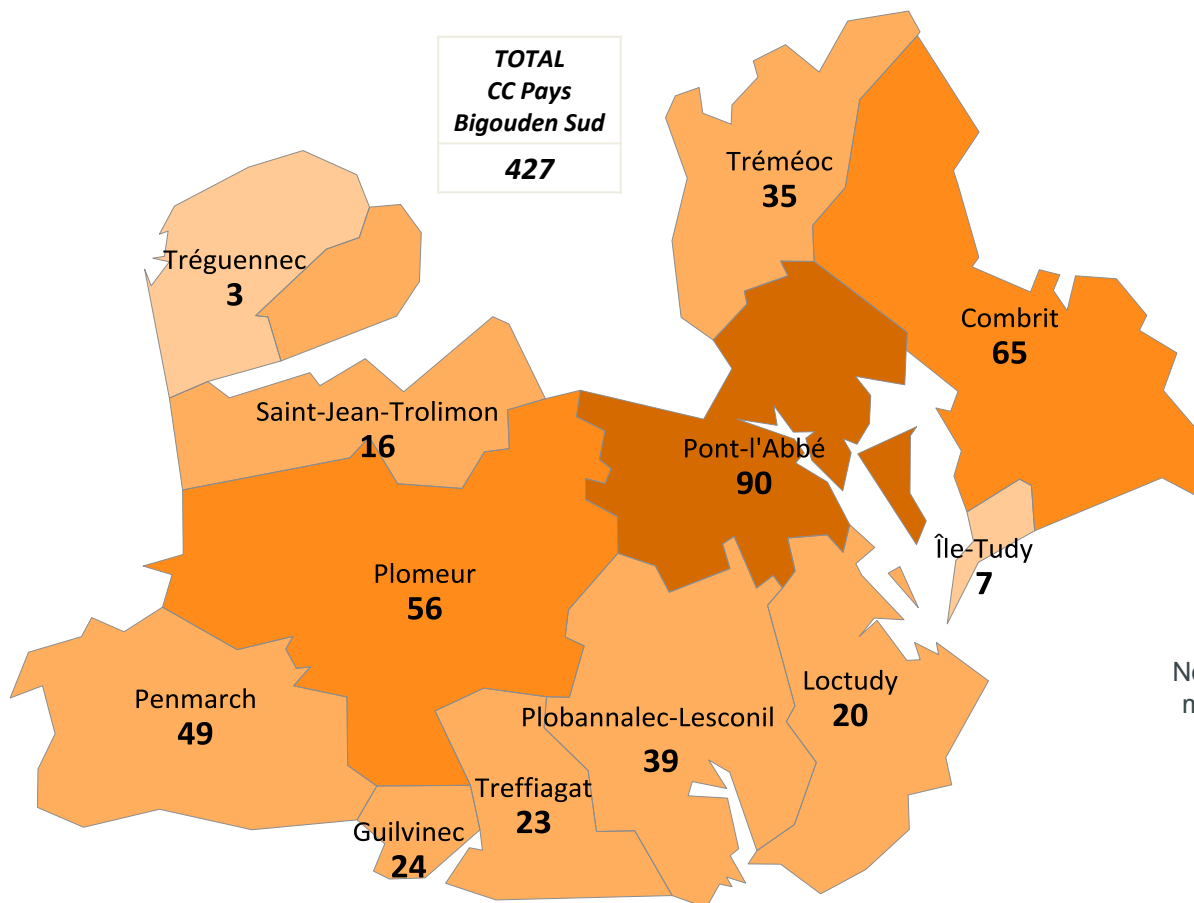
✓ A l'échelle de la CC 64% des moins de trois ans vivent dans une famille où le ou les parents sont actifs occupés, soit **des profils de familles où le besoin d'accueil régulier est élevé.**

✓ Des différences notables s'observent entre les communes, Tréméoc et Saint Jean se détachent avec des niveaux d'activité élevés, à l'inverse le trio Penmarch, Plomeur, Loctudy se trouve en retrait.

Estimation des besoins d'accueil régulier du jeune enfant (2)

Résultats

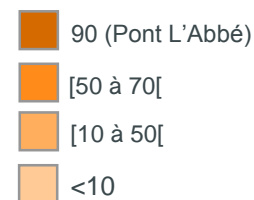
TOTAL CC Pays Bigouden Sud
427



- ✓ Selon les estimations réalisées, la CC Pays Bigouden Sud compterait **427 enfants de moins de 3 ans à accueillir de manière régulière.**

Sont ici exprimés les besoins d'accueil régulier, **ne tiennent pas compte des besoins d'accueil occasionnel** qui, sur le territoire, seraient non négligeables selon les animatrices du Ram. **L'enquête auprès des familles permettra d'appréhender cette demande.**

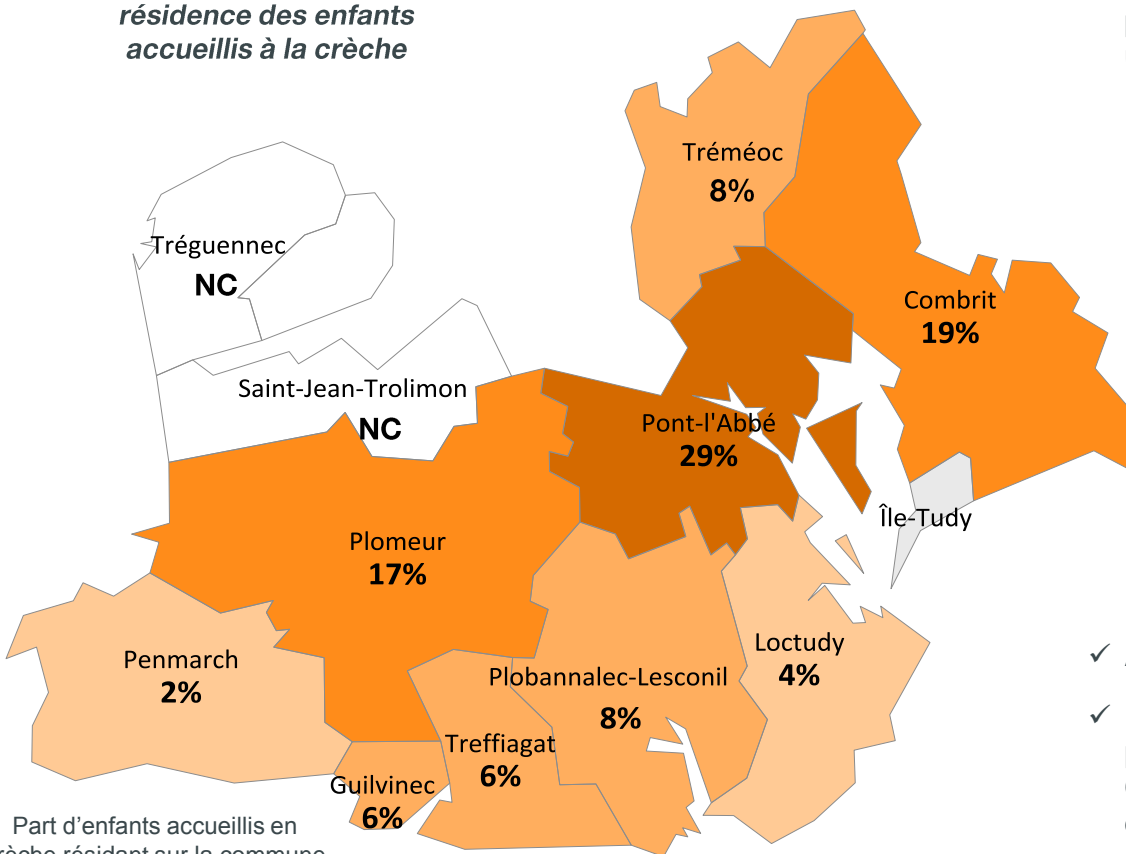
Nombre estimé d'enfants de moins de 3 ans à accueillir



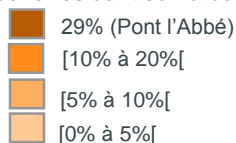
L'accueil régulier en EAJE

Crèche TILIOU

Commune de résidence des enfants accueillis à la crèche



Part d'enfants accueillis en crèche résidant sur la commune



→Clé de lecture : 19% des enfants accueillis de manière régulière à la crèche Tiliou vivent sur la commune de Combrit

- ✓ La crèche enregistre un **taux d'occupation de 80%**.
- ✓ La **participation des communes** est calculée précisément sur la base des heures réellement utilisés par les familles

Coût horaire facturé aux communes

2,85 €

Auquel il faut **déduire le financement Caf** dans le cadre du **CEJ** (jusqu'à 55%)

Coût résiduel pour les communes

1,28 €

- ✓ **Accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans**
- ✓ **De larges heures d'ouverture (7h45-19h15) permettant aux actifs une embauche à 8h30 à Quimper.** Des plages horaires qui, au regard des demandes, ne nécessiteraient pas d'élargissement.
- ✓ De 10 à 15 familles sur liste d'attente selon la période

42 830 heures réalisées en 2014

Source des données : Entretien Tiliou

Source cartographique : Articque



Analyse du besoin des familles et accompagnement vers la solution la plus adaptée

Une offre collective en accueil occasionnel

Un accompagnement à la recherche d'une assistante maternelle

Une offre collective en accueil régulier



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Un service aux familles

- 812 contacts familles dont 131 accueils soit 48,35 % des familles d'enfants de moins de 3 ans
- Distribution d'une pochette d'accueil pour les parents ou futurs parents employeurs
- Mailing familles → diffusion d'informations relative à la petite enfance (conférences, ateliers, spectacles ...)
- Les soirées, le spectacle

Un service aux AM

- 1210 contacts assistants maternels et garde à domicile dont 43 accueils
- Accompagnement à la formation continue
- 134 ateliers proposés, 4,5 assistantes maternelles et 9,8 enfants en moyenne /atelier
- 605 accueils pour 67 assistantes maternelles différentes et 1 garde à domicile
- 1312 accueils pour 177 enfants différents

UN PROJET **COHÉRENT** AU SERVICE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

UN **GUICHET UNIQUE** QUI FAVORISE LA **COMPLÉMENTARITÉ DES OFFRES** ET LA **CENTRALISATION DES INFORMATIONS**

Estimation de l'offre d'accueil individuel (2)

Résultats

CC Pays Bigouden Sud
418

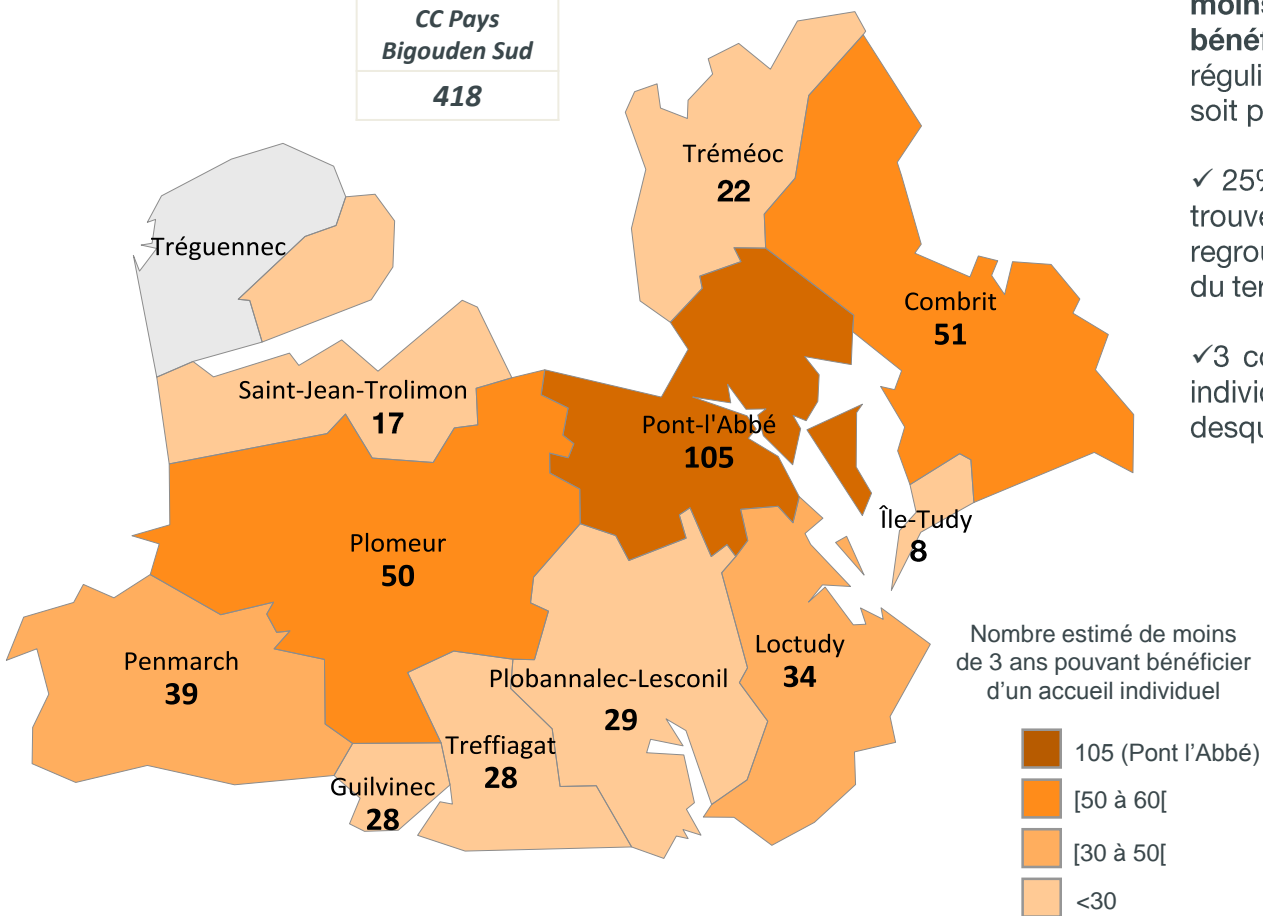
✓ Sur la CC Pays Bigouden Sud, **418 enfants de moins de 3 ans peuvent potentiellement bénéficier d'un mode d'accueil individuel** régulier soit par une assistante maternelle agréée, soit par une garde à domicile

✓ 25% de ce potentiel d'accueil individuel se trouve sur la ville de Pont l'Abbé, alors que celle-ci regroupe 19% de l'ensemble des moins de 3 ans du territoire.

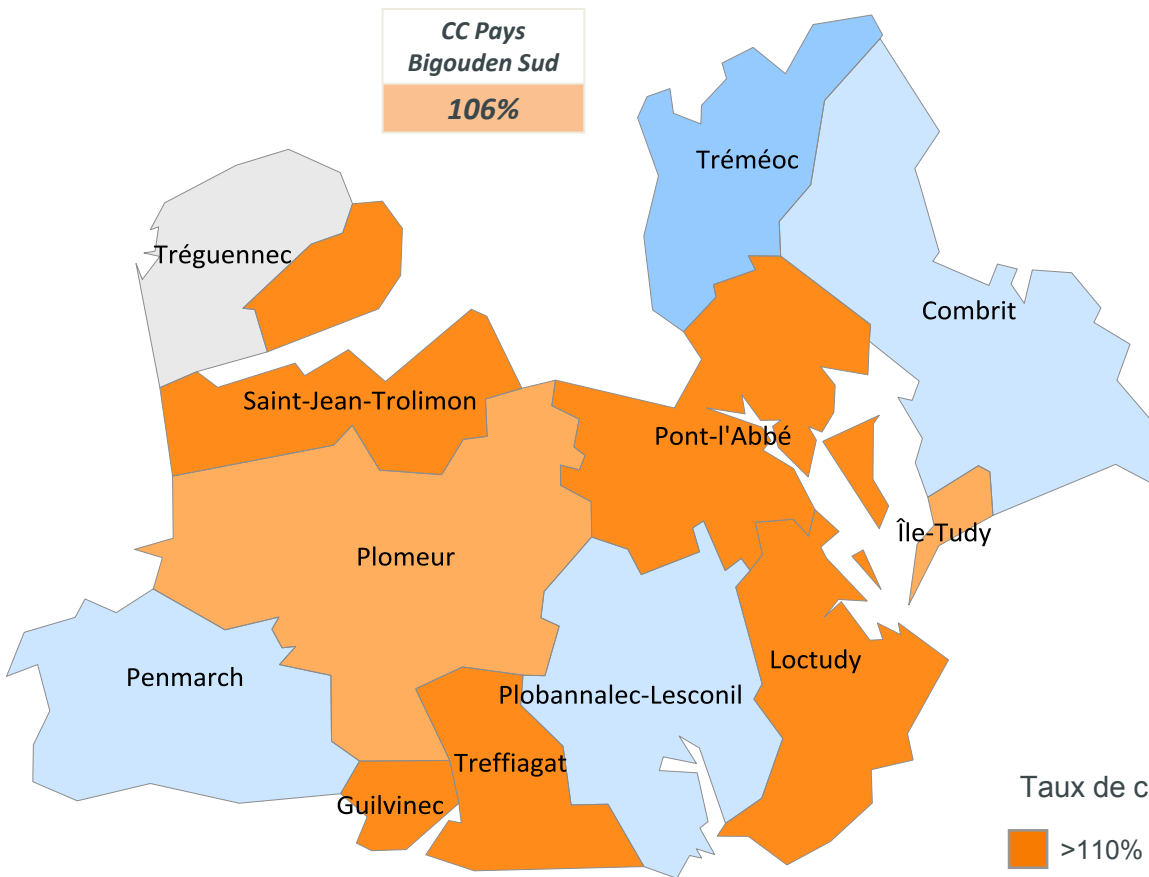
✓ 3 communes s'associent un potentiel d'accueil individuel de plus de 50 enfants au premier rang desquelles Pont l'Abbé (105)

Constat Ram :

Actuellement environ 75 assistant(e)s maternel(le)s ont une ou plusieurs places disponibles*



CC Pays Bigouden Sud
106%



✓ A l'échelle de la CC Pays Bigouden Sud, on estime que les besoins d'accueil régulier du jeune enfant sont couverts.

✓ La commune de Tréméoc observerait un déficit de places en accueil régulier de l'ordre de 13 places, néanmoins les effets de mobilité des familles permettent de penser que le surdimensionnement de l'offre sur Pont l'Abbé permet de répondre aux besoins.

✓ **Les enjeux de l'accueil du jeune enfant ne se posent probablement pas au travers d'un développement significatif du nombre de places mais davantage sur des questions d'équilibre de l'offre, (l'accueil individuel porte 92% de l'ensemble de l'offre), sur le fait de « de permettre le choix du type d'accueil » aux familles, et peut-être sur les besoins d'accueil occasionnel.**

Ces résultats seront consolidés et mis en regard avec l'enquête auprès des familles

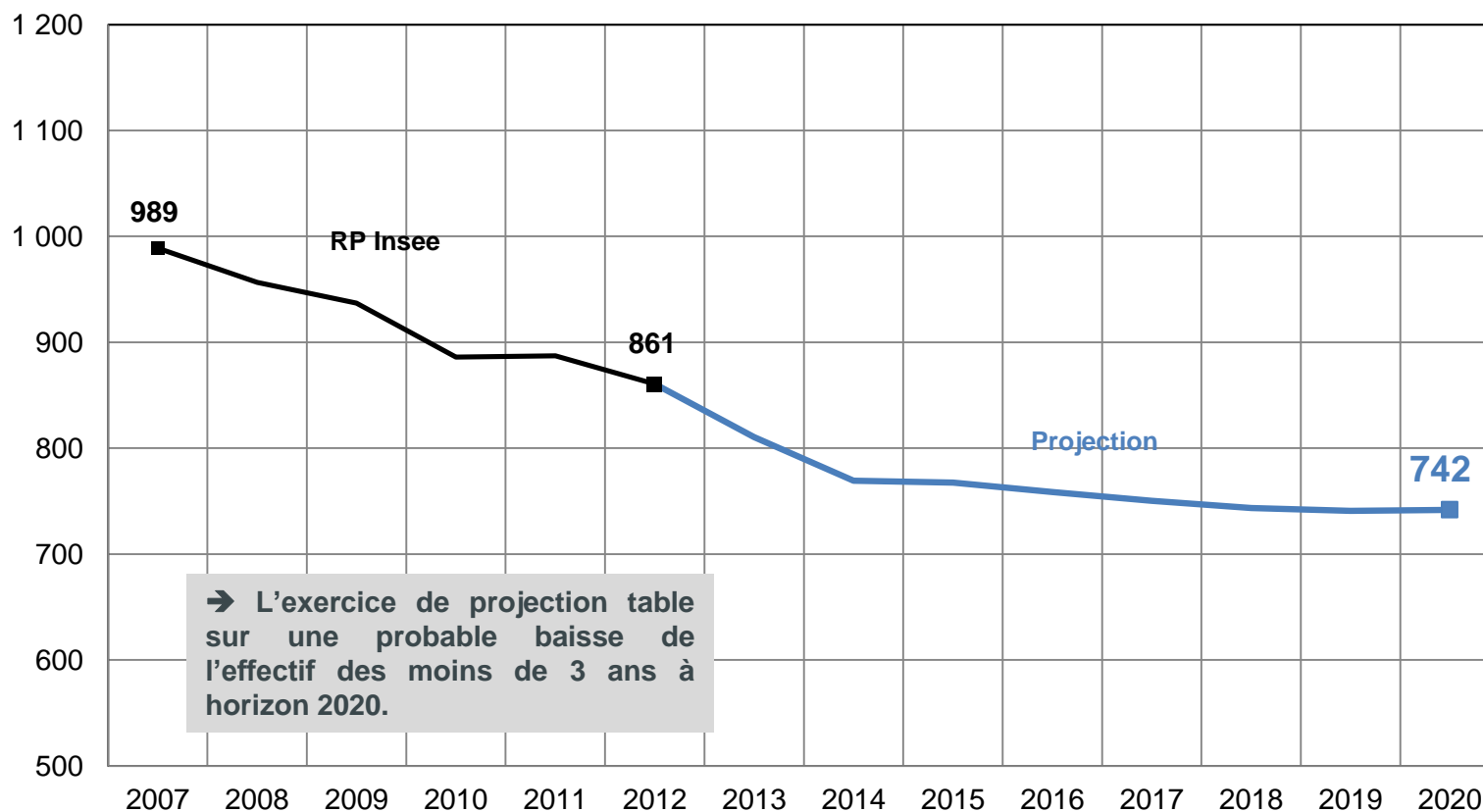
Taux de couverture des besoins d'accueil

- >110% Sur dimensionnement de l'offre
- 90% à 110% Equilibre
- 75% à 90% Taux de couverture moyen à faible
- < 75% Taux de couverture faible

Projection démographique population 0-2 ans

Résultats

0-2 ans



B. Enquête auprès des familles



Méthodologie d'enquête

1. Constitution d'un échantillon d'enquête regroupant toutes les familles résidant sur la CC Pays Bigouden Sud allocataires de la Caf ayant **au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans** et ayant renseigné leur adresse mail.

→ **2 327 familles.**

2. Préalablement à l'exploitation de cet échantillon, **une déclaration a été effectuée à la Cnil** par les services de la Caf.

3. Un premier **courriel de sollicitation a été adressé le jeudi 26 novembre** à l'ensemble des familles afin de les informer de la démarche et de ses objectifs et des les inviter à répondre en ligne au questionnaire via le lien d'enquête joint dans le corps du courriel.

4. **Quatre relances** ont par la suite été réalisées auprès des parents n'ayant pas encore répondu, le mardi 1^{er} décembre, le vendredi 4 décembre, le mardi 8 décembre et le mardi 15 décembre.

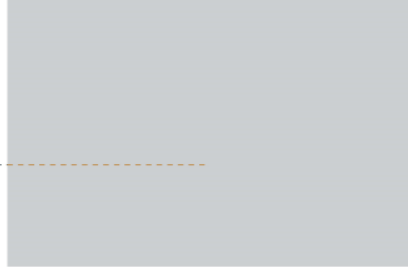
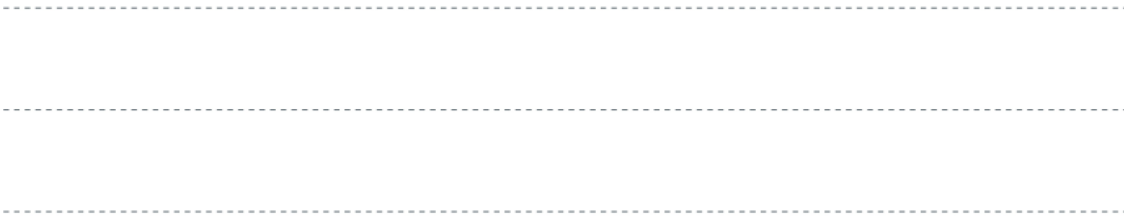
5. La base finale d'enquête a été exportée pour la mise en œuvre des traitements statistiques le lundi 21 décembre au matin, ce qui représente **une durée d'enquête d'environ 25 jours.**

6. A fin de représentativité, les résultats d'enquête obtenus auprès des 467 parents ayant commencé le questionnaire (réponse apportée en Q1) ont été **redressés** (pondération a posteriori) selon **3 variables** de caractérisation des parents figurant dans l'échantillon source :

→ **La commune de résidence**

→ **Le type de foyer** (tenant compte de la situation matrimoniale et de l'activité), **le nombre total d'enfants.**

A noter : des poids de pondération très faibles, excellente représentativité



La petite enfance

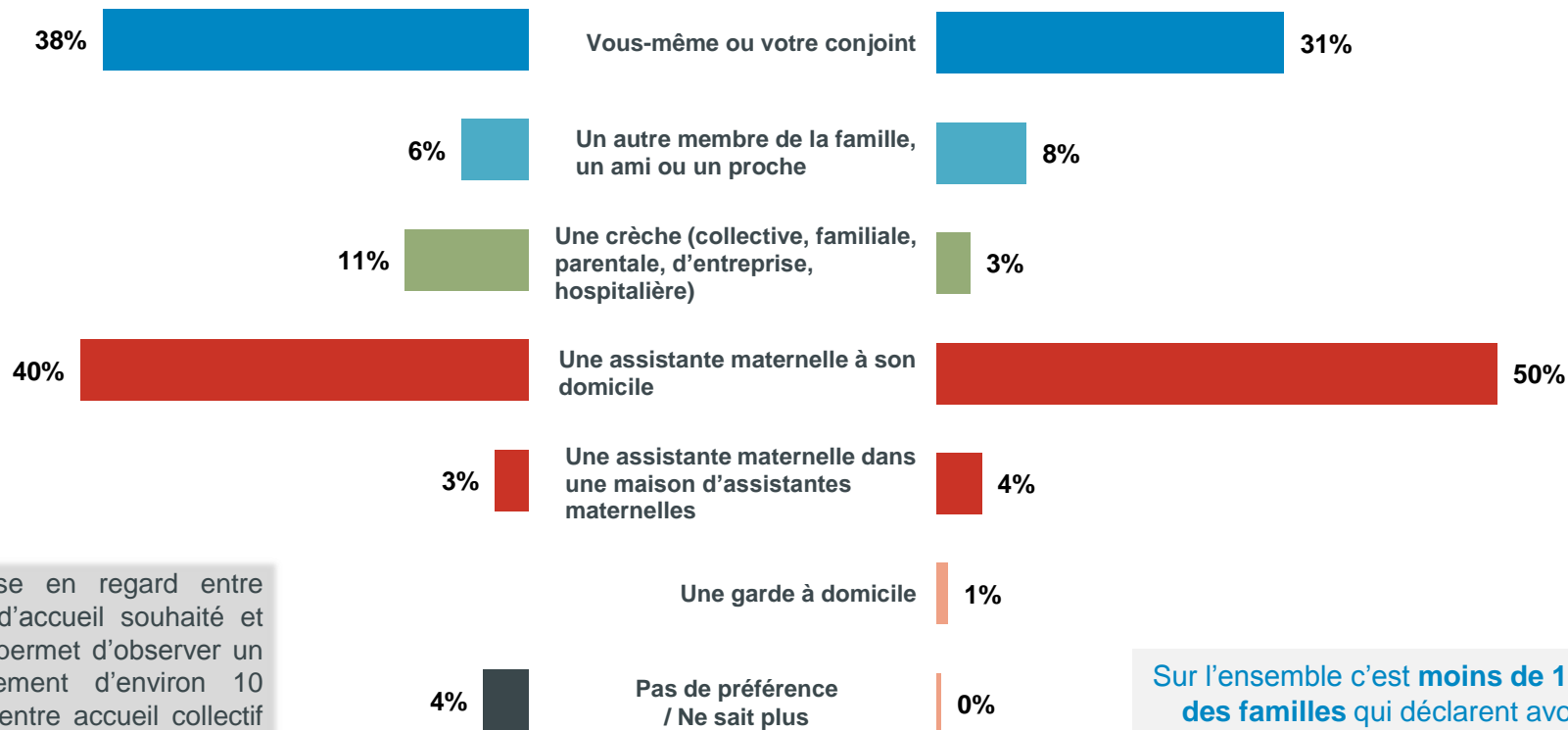


Mode de garde principal utilisé mis en regard avec mode de garde souhaité (1)

« A la naissance de votre enfant, comment souhaitiez-vous faire garder votre enfant ? »

« Quel est aujourd'hui le mode d'accueil principal que vous utilisez pour faire garder votre enfant en journée ? »

Base : Ensemble des répondants



La mise en regard entre mode d'accueil souhaité et utilisé permet d'observer un basculement d'environ 10 points entre accueil collectif et individuel probablement du fait d'une offre collective relativement faible.

Sur l'ensemble c'est **moins de 1,5% des familles** qui déclarent avoir cessé leur activité pour garder leur enfant alors qu'elles ne le souhaitaient pas initialement

Les démarches : difficultés rencontrées

« Lors de la recherche d'une assistante maternelle, avez-vous été confronté aux difficultés suivantes... »

Base : Répondants faisant garder leur enfant par une assistante maternelle

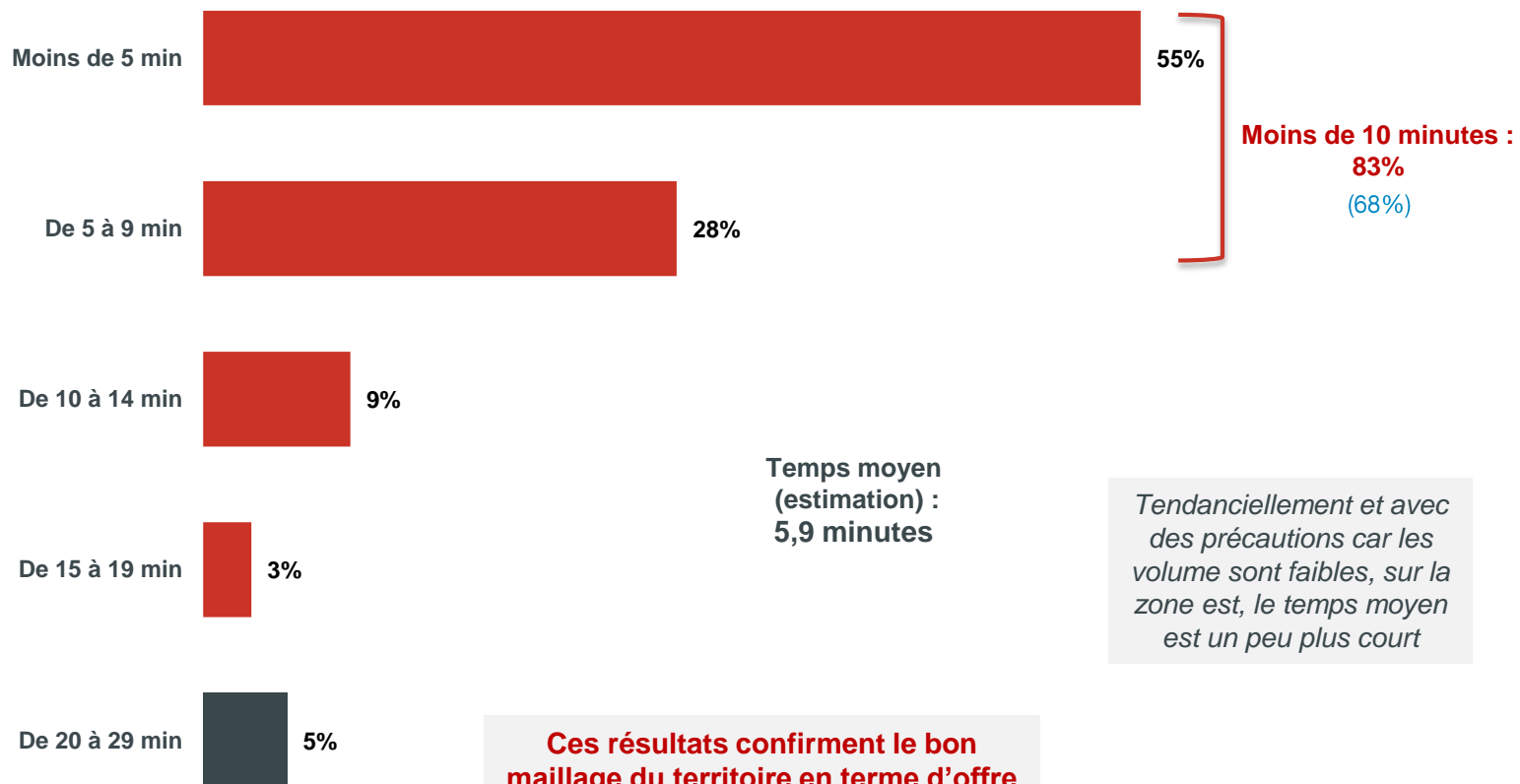
	Oui, fréquemment	Oui, rarement	OUI	Non, jamais	Total
Les assistantes maternelles ne vous satisfaisaient pas du point de vue professionnel, concernant par exemple la pédagogie, le rapport à l'enfant, les activités, l'éveil...	12%	32%	44%	56%	100%
Les logements des assistantes maternelles ne vous satisfaisaient pas, concernant par exemple la sécurité, l'hygiène, la taille, l'agencement...	14%	21%	35%	65%	100%
Les horaires que vous souhaitiez n'étaient pas acceptés par les assistantes maternelles	25%	6%	31%	69%	100%
Il n'y avait pas d'assistantes maternelles disponible à proximité de votre domicile	15%	14%	29%	71%	100%
Les prix proposés par les assistantes maternelles étaient trop élevés	6%	23%	29%	71%	100%

→ Des difficultés qui se concentrent principalement sur les aspects qualitatifs (horaires, professionnalisme, logements) que sur la dimension quantitative.

Les modalités de recours : les déplacements

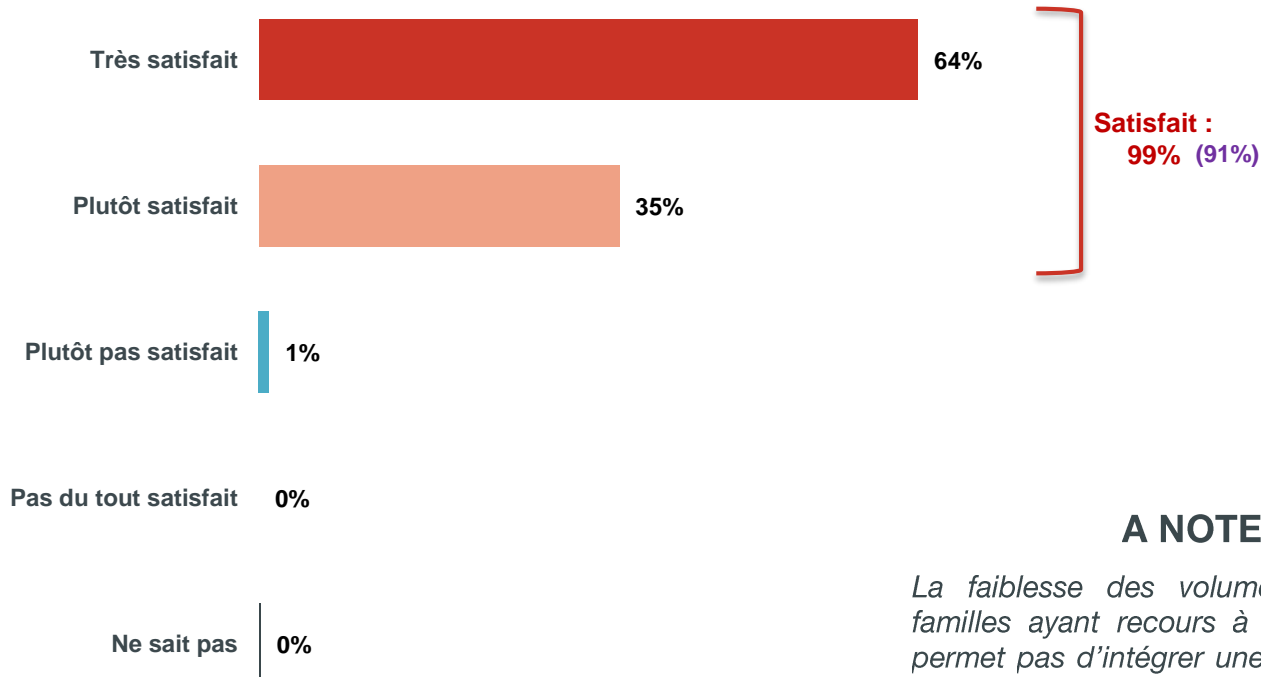
« Aujourd'hui, pour amener votre enfant chez votre assistante maternelle, vous effectuez un trajet de... »

Base : Répondants faisant garder leur enfant par une assistante maternelle



« Globalement êtes-vous ... de la solution d'accueil que vous utilisez actuellement pour votre enfant ? »

Base : Ensemble des répondants utilisant un mode d'accueil



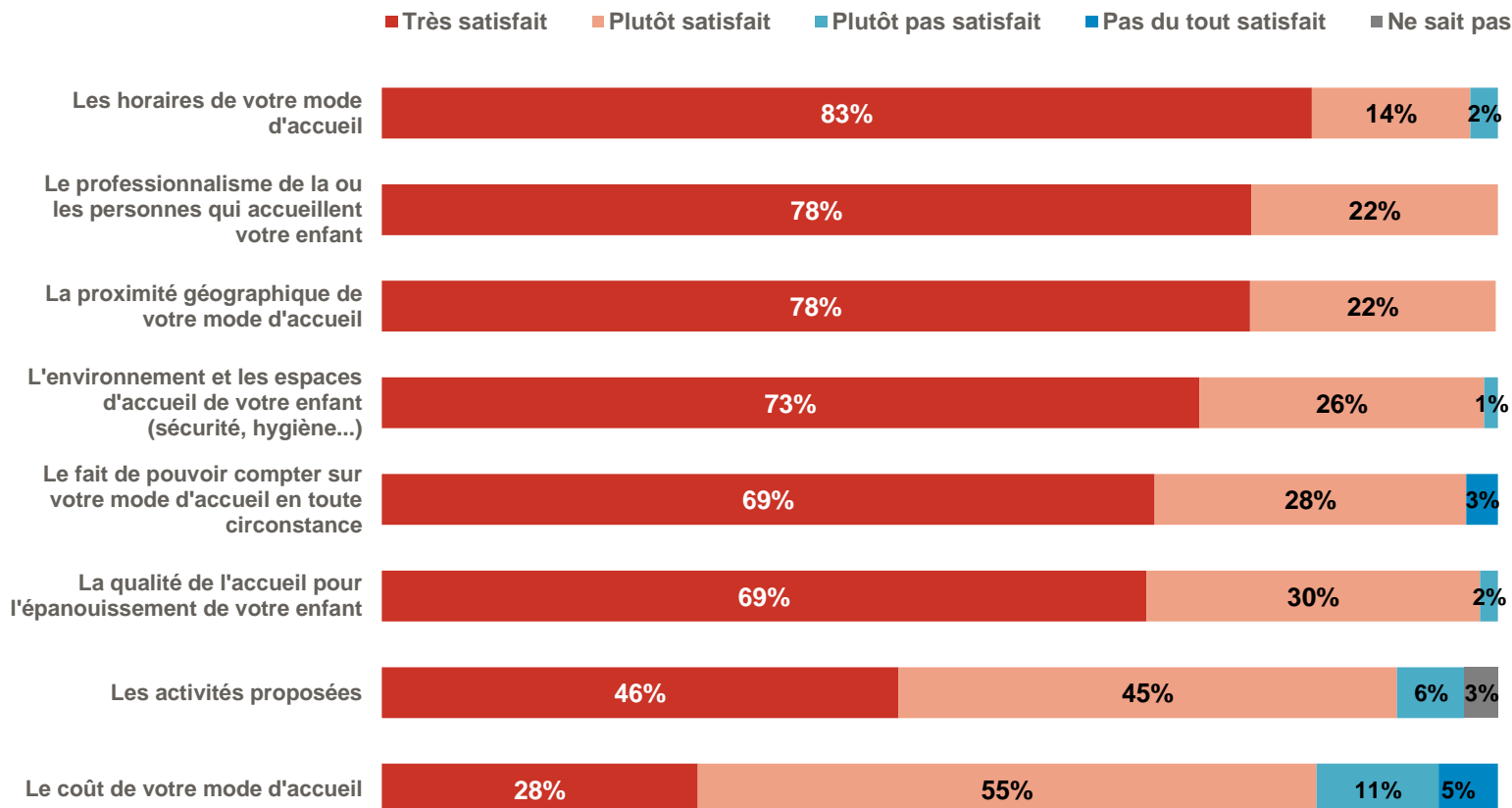
A NOTER

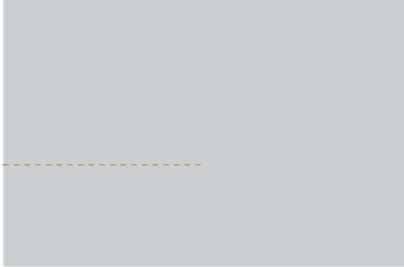
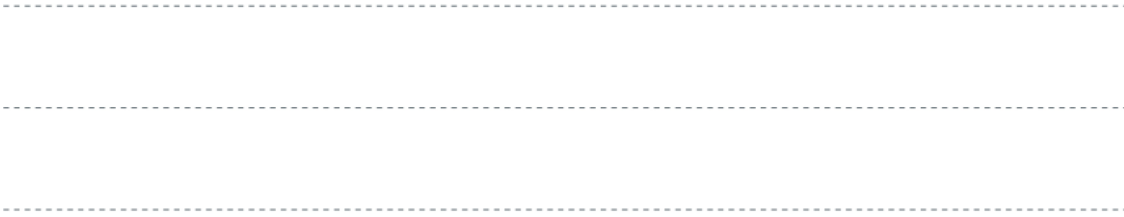
La faiblesse des volumes concernant les familles ayant recours à une crèche (5) ne permet pas d'intégrer une analyse spécifique « accueil collectif » à ce document. Ces dernières sont néanmoins représentées sur ces questions de satisfaction.

Satisfaction par critères lors du recours à un mode de garde payant (1)

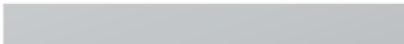
« Concernant le mode d'accueil que vous utilisez pour votre enfant, êtes-vous très, plutôt, plutôt pas, pas du tout satisfait sur les points suivants... »

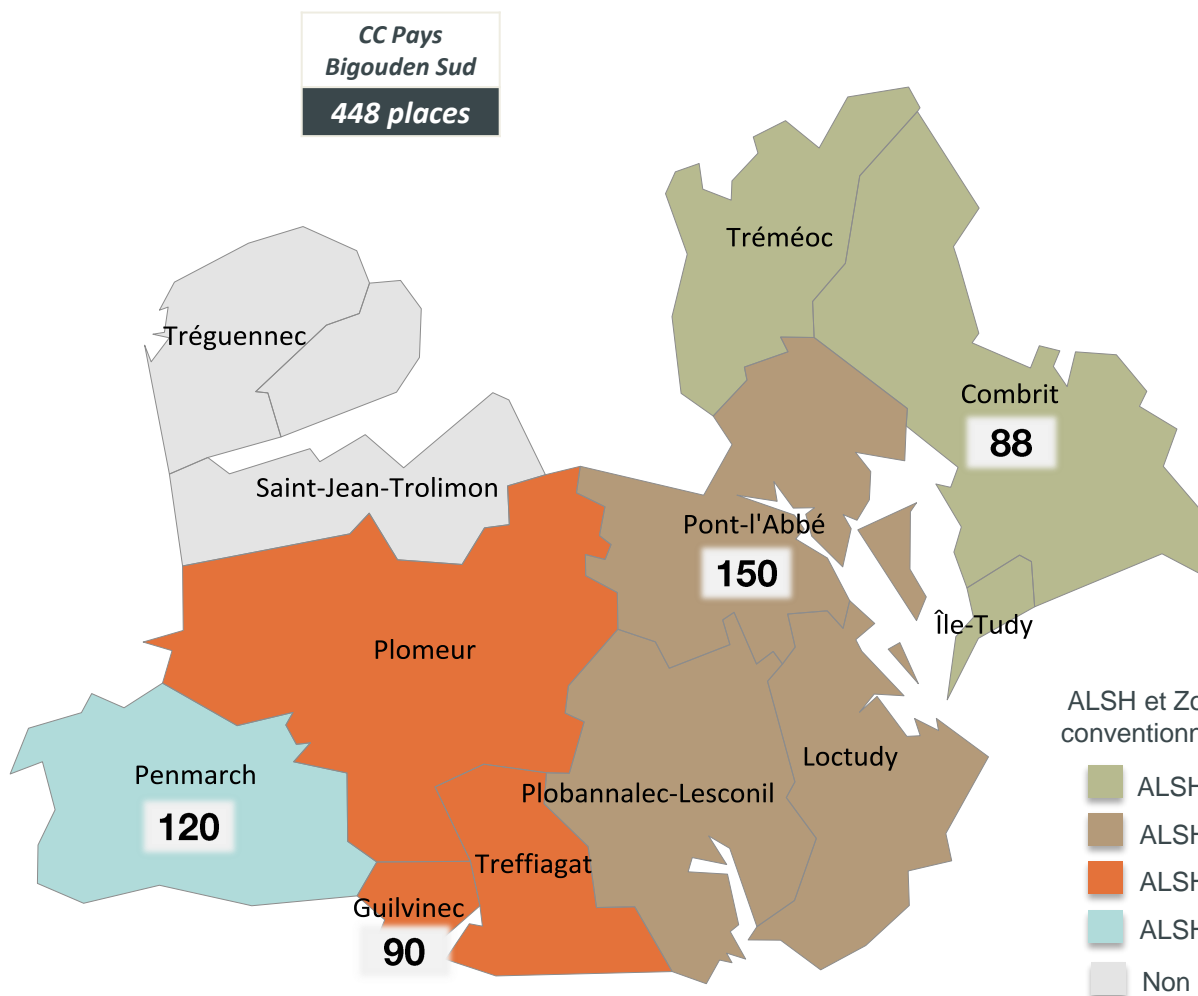
Base : Répondants ayant recours à un mode de garde payant





Les accueils de loisirs





✓ Le territoire de la CC Pays Bigouden Sud compte 4 ALSH pour 448 places agréées PMI.

✓ Plusieurs conventionnements existent à ce jour, ils sont représentés ici sur la carte. La commune de Penmarch n'a pas de conventionnement avec d'autres communes, la commune de Saint Jean est quant à elle conventionnée avec Plonéour Lanvern.

Estimation de la couverture des besoins d'accueil ALSH le mercredi

→A l'échelle du territoire, indépendamment des conventionnements, notre estimation porte à :

128%

le taux de couverture des besoins d'accueil
en ALSH le mercredi*

En d'autres termes, **l'offre d'accueil de loisirs à l'échelle intercommunale**, telle qu'elle existe actuellement, est non seulement **en mesure de couvrir la totalité des besoins d'accueil des enfants**, mais les surpasse selon toute vraisemblance.

→ Cette estimation fait écho aux constats réalisés par les différents acteurs de l'enfance contactés. L'estimation réalisée ici concerne le mercredi seulement, les besoins lors des vacances est par nature difficile à évaluer dans la mesure où :

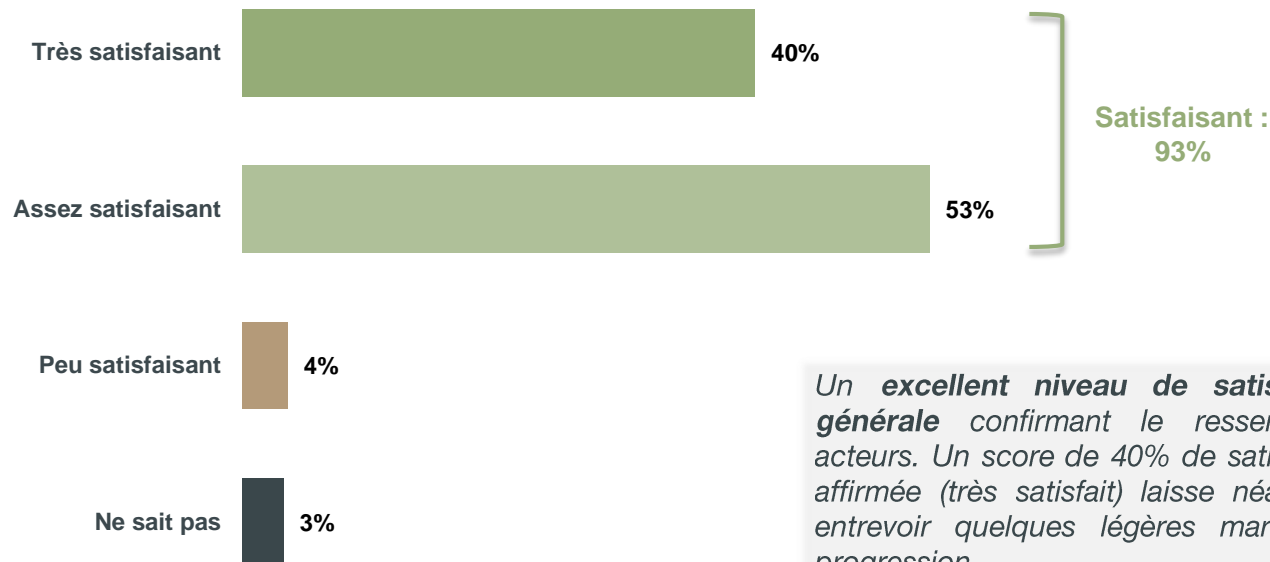
- Les **besoins sont très variables selon les vacances** (ex : assez faibles lors des vacances de Noël, plus importants aux vacances de février)
- Le territoire, du fait de son caractère littoral accueille de **nombreux enfants de touristes en été**

Outre ces éléments, les propos recueillis lors des différents entretiens confirment la capacité de l'offre à couvrir les besoins également lors des vacances.

Par ailleurs, si l'on tient compte précisément des conventionnements entre les communes et considérant que chaque ALSH doit être théoriquement en mesure d'accueillir les enfants de « sa zone de conventionnement » les taux de couverture sont également tous positifs.

«De manière générale, trouvez-vous que ce que fait votre enfant
au centre de loisirs est... »

Base : Répondants ayant au moins un enfant qui fréquente un ALSH - 138



Un excellent niveau de satisfaction générale confirmant le ressenti des acteurs. Un score de 40% de satisfaction affirmée (très satisfait) laisse néanmoins entrevoir quelques légères marges de progression.

Un niveau de satisfaction qui ne souffre d'aucune variation selon les variables sociodémographiques et géographiques.

- Une offre d'accueil de loisirs qui **couvre quantitativement les besoins** et **apparaît répondre qualitativement aux attentes** des familles (Malamok et Penmarch parfois en limite de saturation l'été)
- Une **bonne coopération entre les différents ALSH**
- **Et quelques difficultés ressenties en ce qui concerne les recrutements de BAFA**

Mais...

- Une organisation par **conventionnement qui apparaît difficilement compréhensible pour les familles** et aller parfois à l'encontre des besoins réels liées aux organisations familiales
- Des **conditions tarifaires très hétérogènes** qui peuvent-être difficilement audibles pour les familles

Et des attentes de familles

- Des besoins de **garantie de qualité d'accueil pour les plus petits** (espaces d'accueil, activité, surveillance...)
- Davantage de **communication avec le centre et d'information** sur les activités, espaces d'accueil, projet pédagogique...
- Une **relation plus étroite avec les ALSH** (échanges avec les animateurs, accueil des familles...etc)
- Une possibilité **d'inscription à la demi-journée**
- Liées à l'amplitude horaire d'ouverture pour certains, aux périodes d'ouverture (regret fermeture en août), aux jours d'ouverture (une ouverture le mercredi matin pour les centres qui ne le font pas)



***L'offre d'activités
extrascolaires***

« Un ou plusieurs de vos enfants pratiquent-ils ? »

Base : Ensemble des répondants 323

1 enfant	68%
2 enfants	78%
3 enfants et plus	86%

Réponses OUI

Activité sportive



78%

Activité culturelle ou de loisirs



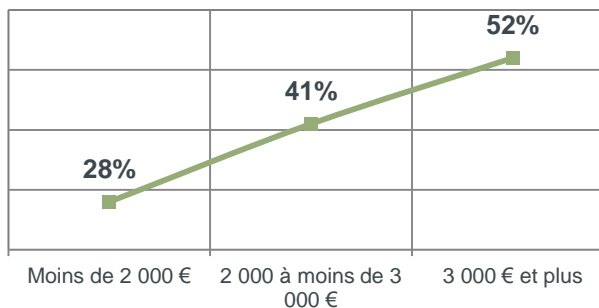
39%

19%

NE PRATIQUE AUCUNE ACTIVITÉ

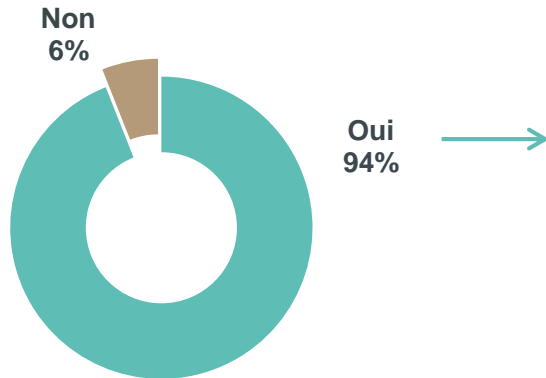
(35% pour les revenus les plus bas)

Croisement selon les revenus nets mensuels du foyer



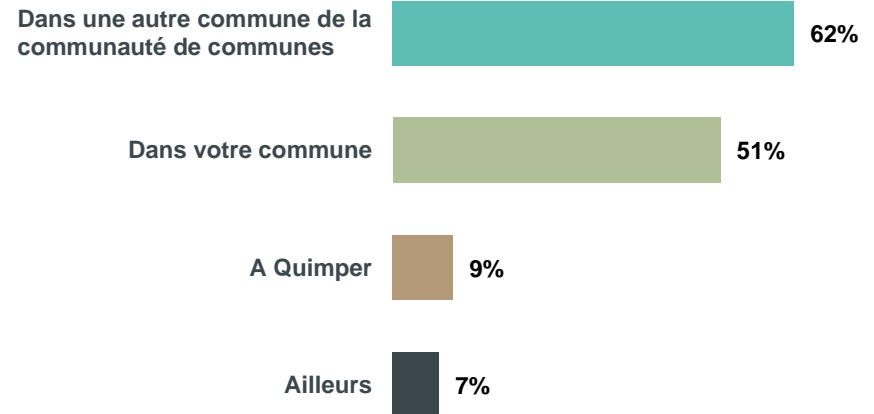
« Font-ils ces activités dans le cadre d'une association ou d'un club ? »

Base : Ensemble des répondants dont l'enfant pratique au moins une activité 265

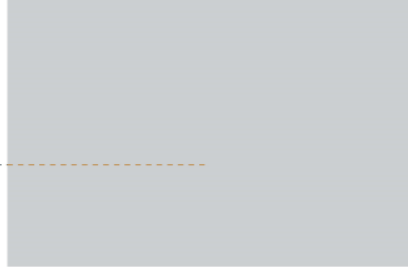
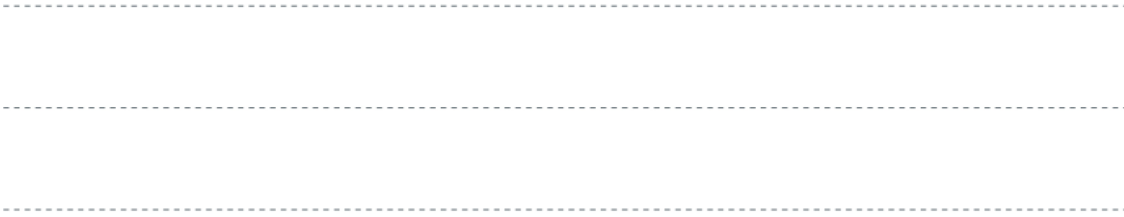


« Ces clubs ou associations se situent... »

Base : Ensemble des répondants dont l'enfant pratique au moins une activité dans un club ou associations 258



Les pratiques d'activités illustrent également la forte mobilité des familles sur le bassin de vie, 62% des pratiques se font sur une autre commune du territoire de la CC, on observe ce phénomène de manière encore plus marquée pour les familles résidant à l'ouest du territoire

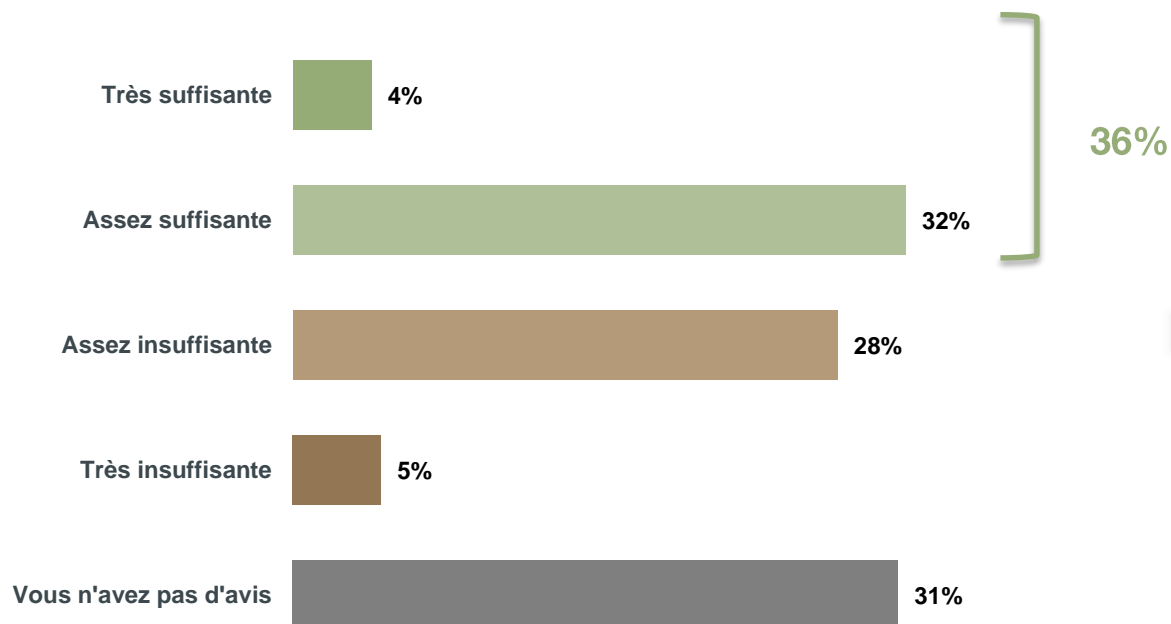


Adolescence et jeunesse



« Diriez-vous que l'offre d'animation pour les jeunes sur la communauté de communes, est... ? »

Base : Ensemble des répondants avec au moins un enfant de 12 ans et + 188



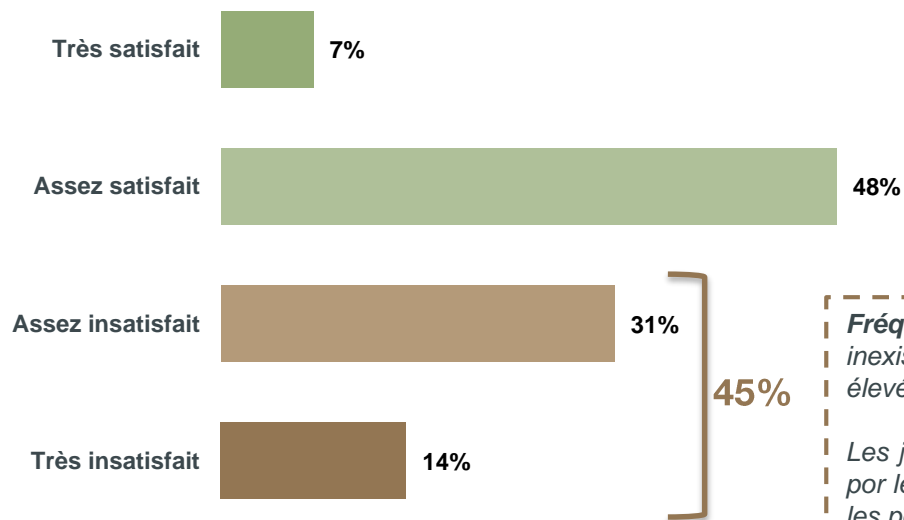
Aucune variable clivante

Offre de transport

Satisfaction

« Etes-vous très assez, assez peu ou pas du tout satisfait par l'offre de transport proposée aux jeunes sur la communauté de communes ? »

Base : Ensemble des répondants avec au moins un enfant de 12 ans et + 188



Fréquence trop faible en été tout au moins entre ville et plage / navettes inexistantes pendant l'été pour les ados - coût unitaire pour un aller retour assez élevé si l'enfant veut pouvoir aller à la plage presque quotidiennement

Les jeunes de plus de 17 ans n'ont pas la possibilité de se déplacer que ce soit pour les activités ou pour tout autres déplacements surtout pour ceux qui sont dans les petites communes au alentour du Guilvinec.

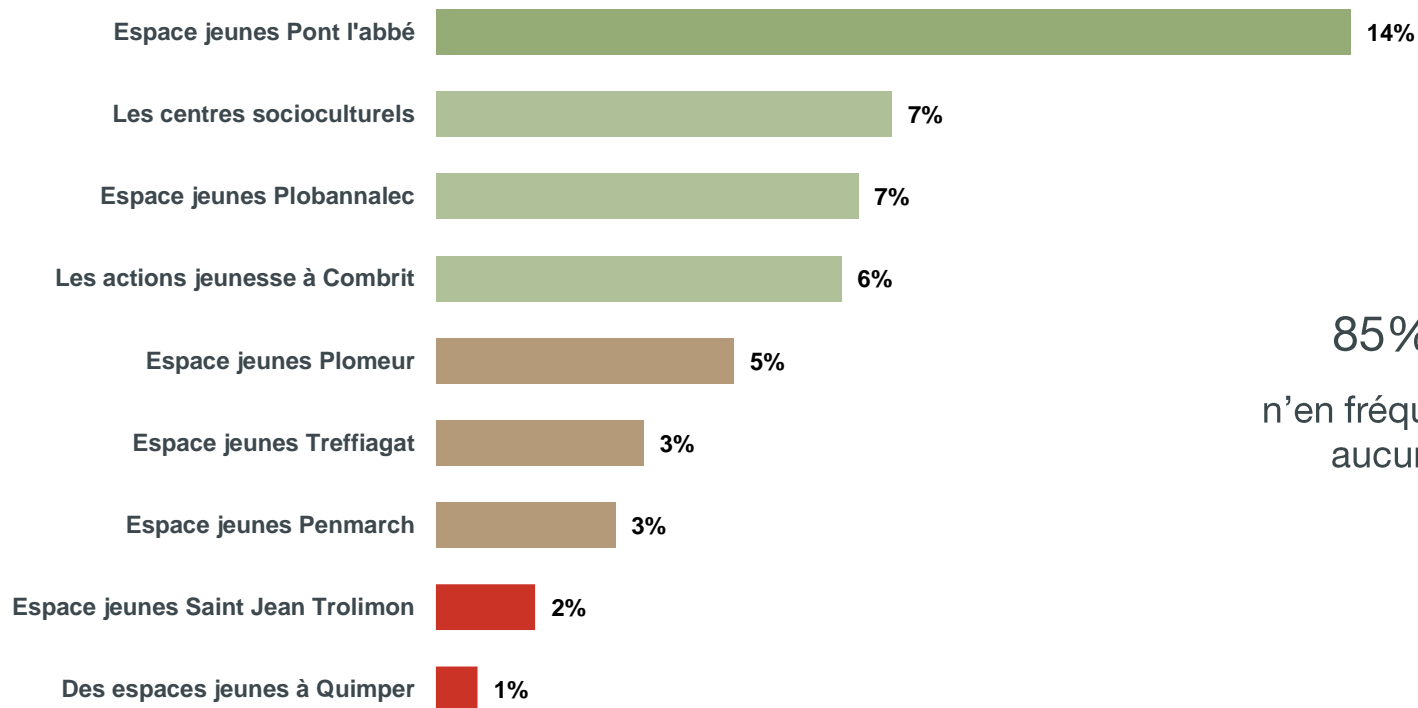
Les **cars sont trop peu nombreux** et les horaires pas pratiques du tout.

Pas assez de transports et le peu qu'il y a **ne permet pas de déplacer correctement c'est un vrai manque pour les jeunes** et un vrai frein au déplacement au sein de la communauté des communes

Le transport en commun sur la communauté de communes (intra CCPBS) et en direction de Quimper est **nettement insuffisant**, hormis le transport scolaire qui paraît adapté

« Vos enfants fréquentent-ils les lieux et équipements suivants... ? »

Base : Ensemble des répondants ayant un enfant de plus de 12 ans 154



85%
n'en fréquente
aucun



C. Tables rondes adolescents et jeunes

- ❑ Une **perception dichotomique** du territoire

Été = attractif et animé

« Pas grand-chose à faire sauf l'été, il y a des fêtes sur la plage, des bals »

Hiver = mort

« L'été c'est animé avec les touristes et tout mais après le reste de l'année c'est mort »

- ❑ La **dimension touristique est une fierté** pour les jeunes et est perçue comme un atout du territoire
- ❑ Un **attachement au territoire et à la qualité de vie** qu'il garantit (tranquillité, nature, environnement, littoral...)
- ❑ Des jeunes qui perçoivent un territoire en proie à l'inertie et **endormie l'hiver** mais qui sont par ailleurs **conscients des atouts du territoire**
- ❑ Les jeunes expriment une **forte demande de mobilité et de transports**
 - Un meilleur maillage du territoire en termes d'arrêts
 - Des horaires plus adaptés notamment le soir en weekend
 - Un service davantage « à la carte »
- ❑ Les participants jeunes **identifient assez mal les espaces jeune et ne se retrouvent que partiellement dans les propositions** faites par ces lieux

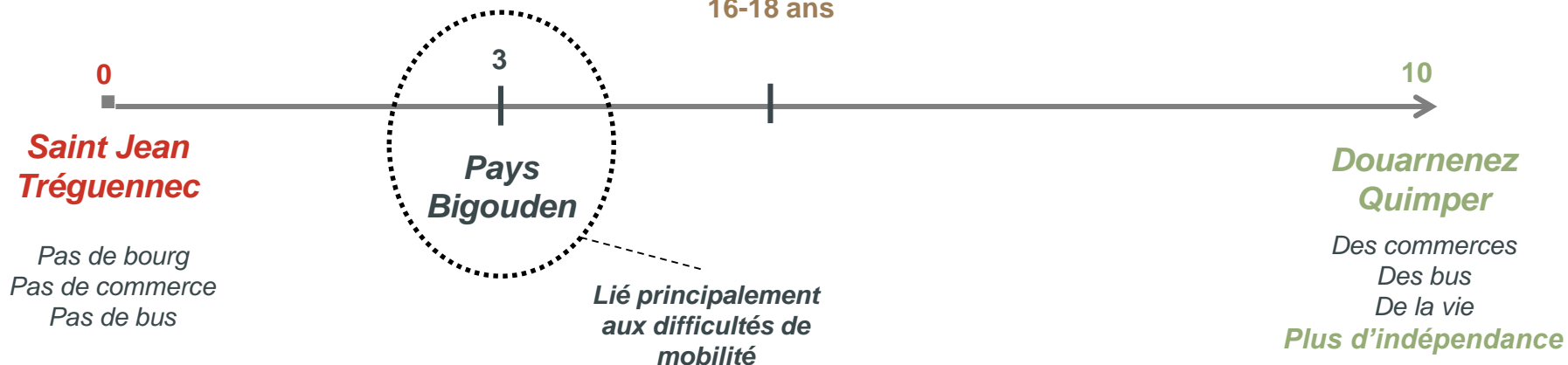
Commune rêvée

Commune cauchemar

Les ados 12-15 ans



Les jeunes 16-18 ans





Volet 3

Pistes de réflexion des ateliers thématiques



La petite enfance

Constats et Points de vigilance

- **Tiliou connu et reconnu** sur le territoire comme un lieu central d'information sur la petite enfance
- Un **fonctionnement** qui dans les faits est **déjà intercommunal**
- Un **nombre de places « global » suffisant** à l'échelle du territoire mais une implantation de l'offre collective un peu **trop centralisé** sur le territoire
- Un **déséquilibre entre l'offre individuel et l'offre collective** (quasi absence de choix laissé aux familles entre accueil collectif et individuel)
- Les **locaux du multi accueil ne sont plus adaptés** et notamment la cuisine (pas d'équité de service dans la mesure où les repas sont proposés en multi-accueil et pas en halte garderie)
- Le **vieillissement des assistantes maternelles** notamment sur certaines communes
- Porter une attention particulière au développement des MAM : information et compréhension du modèle
- Réaliser une veille des besoins en accueil occasionnel (où ? quelles familles ?...)
- Un Laep trop peu connu par les familles



La petite enfance

Proposition

PRISE DE COMPÉTENCE PETITE ENFANCE PAR LA CCPBS AU 1^{ER} JANVIER

Un champ de l'action sociale qui concerne directement la vie quotidienne des familles et **participe à la qualité de l'environnement local**

La réflexion à l'échelle de la communauté de communes permet une **approche beaucoup plus globale et transversale** de ces questions en **repérant l'ensemble des ressources mobilisables**.

Contribuer au renouvellement de la population, un levier central pour mettre en œuvre une politique d'accueil de jeunes familles, voire de **maintien démographique**

Les **parents portent un attention particulière aux services et structures d'accueil** proposés sur leur territoire. C'est souvent l'un des premiers services demandés par les familles souhaitant résider sur un territoire.

Faciliter l'intégration sociale des enfants, pour accroître les compétences et les capacités nécessaires au développement humain du territoire.

Répondre aux attentes des ménages les plus jeunes et peut simultanément **contribuer au développement des emplois au plan local**.



L'enfance

Constats et Points de vigilance

- Un **territoire bien couvert** en terme d'offre d'accueil, une répartition géographique pertinente
- Une **offre d'accueil qui répond qualitativement** aux besoins des familles
- **L'existence d'un réseau informel mais actif** entre les directeurs de structures
- **MAIS des différences de tarification** entre les structures difficilement compréhensible pour les familles
- Un **système de conventionnement qui ne correspond pas à la réalité des besoins des familles**
- **Conserver l'identité des ALSH** en termes de programmation, activités, projet pédagogique
- **S'appuyer sur les synergies existantes**



L'enfance

Propositions

PAS DE PRISE DE COMPÉTENCE ENFANCE À COURT TERME PAR LA CCPBS

L'organisation des services extrascolaires et périscolaires restent communaux

MAIS

CRÉER UN EMPLOI DE COORDINATEUR JEUNESSE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE POUR PILOTER UNE POLITIQUE GLOBALE

- De disposer et notamment pour les institutions d'un **interlocuteur unique sur l'enfance et la jeunesse**
- Renforcer **les liens avec les conseils de vie collégiens et lycéens**
- Développer un **partenariat plus important avec les CDAS** notamment avec les éducateurs de prévention et les référents ASE
- De faciliter les **initiatives de mutualisations et d'harmonisation des services**
 - **Mutualisation des moyens entre les structures** : matériels, locaux, transports, projets, formation
 - **Regrouper les enfants sur certains centres** lors des périodes de fréquentation plus faibles
 - Formaliser le **travail de mise en réseau entre les acteurs**
 - **Harmoniser les tarifs** à l'échelle de la communauté de communes



Jeunesse

Constats et Points de vigilance

- **Un éclatement des structures**
- **Méconnaissance du PIJ**
- Une forme **d'inadéquation** entre l'offre à destination des jeunes et les **demandes** des jeunes
- Etre vigilant à la **définition du concept de « jeunesse »** et peut-être élargir **jusqu'à 25 ans**
- Tenir compte des **aspirations des jeunes à l'autonomisation** (gestion autonome des espaces...)
- Pas de site internet dédié, **pas de lien sur le site de la CCPBS pour les acteurs enfance jeunesse**
- **Les circuits de communication ne sont pas forcément claires pour les familles**



Jeunesse

Propositions transversales

- ❑ Développer une **politique transport jeune à l'échelle de la CCPBS**:
 - Mettre en place une **plate forme de co-voiturage jeunes** sur le site de la communauté de communes
 - Proposer des **scooters à la location**

- ❑ Envisager **une politique de communication plus volontariste** à l'attention des jeunes notamment sur les réseaux sociaux
 - **Développer la communication internet** (newsletter, tweeter, facebook...) afin de mettre en relation les acteurs enfance jeunesse, les structures et les parents / familles
 - Mise en place d'un **site internet type guichet unique** avec une entrée « âge de l'enfant » permettant
 - de recenser toute l'offre d'accueil et de loisirs
 - de proposer une plate forme de covoiturage entre parents et jeunes
 - de communiquer sur l'offre de transports
 - de permettre des inscriptions dématérialisées aux ALSH, mini camps...
 - Un **bulletin intercommunal dédié à l'enfance et la jeunesse**
 - Un **guide complet d'informations** sur toutes les offres enfance jeunesse du territoire, guide accessible et diffusé partout (mairies, structures associatives...)